

Montréal, Canada, 14,15, 17 et 18 décembre 2007

## **COMPTE RENDU**

### **RÉUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE EN FRANCOPHONIE**

La Commission de lutte contre le dopage en Francophonie de la CONFEJES s'est réunie en session annuelle les 15, 17 et 18 décembre 2007 à Montréal, Canada. Cette réunion fait suite à celle tenue les 20, 21 et 22 mars 2007 à Antananarivo, Madagascar. Elle avait pour but de faire le point sur la mise en œuvre du plan d'actions découlant de la dernière réunion et inscrites dans la programmation quadriennale 2005-2008, ainsi que d'organiser la signature de la Convention entre la CONFEJES et l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Étaient présents à cette réunion:

- M. Youssouf Fall, Secrétaire Général de la CONFEJES ;
- M. Brahim Alaoui, Directeur des Programmes Sport de la CONFEJES ;
- M. André Buist du Québec ;
- Dr. Bréhima Coulibaly du Mali ;
- Dr. Jean-Marc Julien de la France ;
- Dr Abderrahman Medaghri du Maroc ;
- M. Jean de Dieu N'Djoré Acka du Canada ;
- Pr. Constant Roux de la Côte d'Ivoire ;
- Dr. Amara Touré du Tchad.

Étaient absents : - Dr Gérard Requin de l'Ile Maurice  
- Dr Adolphe Ludger Tchikounzi du Congo Brazzaville

#### **1- CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'AMA**

Cet événement a eu lieu au siège de l'AMA le 14 décembre 2007 où le SG, M. Youssouf Fall, et les membres de la Commission ont été accueillis par le Directeur général, M. David Howman ainsi que par MM Olivier Rabin, Olivier N'iggli et David Julien. La convention signée entre la CONFEJES et l'AMA est jointe en annexe.

#### **2- OUVERTURE DE LA RÉUNION**

L'ouverture officielle de la réunion a été faite par M. Youssouf Fall, Secrétaire Général de la CONFEJES.

M. Fall a remercié les membres de la Commission pour leur disponibilité et pour leur engagement dans la lutte contre le dopage. Il se réjouit de la décision de dynamiser le mode de fonctionnement du Comité scientifique de lutte contre le dopage en créant la Commission consultative.

M. Fall a souligné l'étape importante qui a été atteinte par la signature de la Convention avec l'AMA et qui, tout en constituant l'aboutissement d'une démarche souhaitée par les Ministres de la CONFEJES et par la Commission, permettra de renforcer la lutte antidopage en Francophonie, notamment en matière d'éducation et de recherche. Le rapprochement de l'AMA dans le cadre des travaux de la Commission sera bénéfique pour la complémentarité des actions faites de part et d'autre dans l'espace francophone.

D'autre part, M. Fall a aussi souligné les attentes des ministres de la CONFEJES en regard de la réalisation des objectifs identifiés et de la mise en œuvre d'actions concrètes.

### **3- APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DÉSIGNATION D'UN BUREAU DE SÉANCE**

Quelques modifications ont été apportées à l'ordre du jour.

M. Buist a été désigné à titre de secrétaire de la réunion. La présidence de la réunion sera assumée en alternance par les membres de la Commission.

### **4- RAPPORT SUR LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'AMA À MADRID**

M. Buist a fait état de sa participation à la réunion relative à la Convention internationale contre le dopage de l'UNESCO et à la Conférence mondiale de l'AMA à titre de représentant du Québec au sein de la délégation canadienne. D'autres membres de la Commission (M. Alaoui, Dr Medaghri et Pr Roux) ont aussi participé à cette Conférence et des échanges suivent sur les aspects importants qu'ils ont retenus, notamment :

- plus de 70 pays ont déjà signé la Convention internationale contre le dopage de l'UNESCO ;
- le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport a déjà reçu près de 908000 \$ en contribution de près de 16 gouvernements ;
- l'UNESCO diffusera en début 2008 un guide permettant d'adresser une demande de soutien par ce Fonds. Étant donné l'importance attachée à l'éducation par les pays signataires, la moitié de ce fonds sera consacrée en priorité à des projets dans ce domaine, l'autre moitié étant consacrée pour le développement de politiques nationales et le renforcement de capacités ;
- les pays signataires devront rendre compte de leurs activités antidopage ;
- des modifications ont été apportées au Code mondial antidopage notamment en ce qui concerne : les responsabilités plus importantes des pays en matière d'éducation

(en milieu scolaire et chez les jeunes sportifs), les sanctions, le délai d'analyse du deuxième échantillon lors d'un test positif.

## 5- SUIVI DES ACTIONS DÉCOULANT DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Président de séance : Pr Roux.

Les membres dressent un bilan des actions prévues dans le compte-rendu de la dernière réunion.

<u>Tâches</u>	<u>Responsable</u>	<u>Réalisé</u>
Modification des trois documents de l'enquête	M. Buist	OUI
Commentaires des membres et corrections finales	Tous	OUI
Contacts entre la CONFJES et les ministres des pays pressentis pour les enquêtes	CONFJES	OUI
Réalisation des enquêtes nationales	Pays participants	OUI -4 pays
Enquête au Tchad	Dr Toure	OUI
Enquête au Maroc	Dr Medaghri	OUI
Enquêtes à l'Île Maurice et au Madagascar	Dr Requin	NON
Saisie des données des enquêtes nationales	CONFJES	OUI
Traitement des données et envoi aux membres	Mm Buist et Tremblay	OUI
Remise du rapport cumulatif de toutes les enquêtes	Mm Buist et Tremblay	OUI
Tri des plantes et mélanges identifiés lors de l'enquête 2006	Dr Requin	NON
Banque de données d'information sur la lutte antidopage	Dr Requin	NON
Projet final de convention	CONFJES	OUI
Contacts de la CONFJES (signature de la Convention UNESCO, cotisation à l'AMA, organisation de la formation en Roumanie et offre de soutien de 1500 Euros pour la mise en place de structure nationale de lutte antidopage)	CONFJES	OUI

## 6- RETOUR SUR LES ACTIONS MENÉES PAR LE COMITÉ SUR LE PLAN 2005-2008

Président de séance : M. Jean de Dieu N'Djoré Acka.

Les membres ont fait un retour sur le Plan 2005-2008 du comité, les actions réalisées et, s'il y a lieu, les ajustements qui pourraient être apportés.

### Réaliser la recherche sur les plantes traditionnelles

Les objectifs originaux sont de :

- réaliser une enquête dans au moins 25 pays avec un échantillonnage d'au moins 200 sportifs par pays;
- répertorier les caractéristiques d'au moins 50 plantes.

À ce jour, on accuse un retard en regard des objectifs. Malgré les démarches entreprises par le Secrétariat Général de la CONFEJES pour contacter les pays membres et pour leur demander de participer à ce projet, seulement 7 pays ont réalisé leur enquête à l'échelle nationale. Quatre autres pays seraient sur le point de le faire.

Il s'avère aussi difficile d'identifier des plantes, les répondants au questionnaire semblant peu enclins à se confier. Il faudrait évaluer la possibilité de recueillir des informations en ce sens d'une autre manière, notamment en déléguant des enquêteurs qui pourraient se déplacer dans les différentes régions pour obtenir ce type d'information. Il faudrait également étudier la possibilité d'établir des partenariats avec les secteurs universitaire et pharmaceutique pour l'analyse des plantes.

En ce qui regarde le nombre de sportifs qui ont participé à l'étude, le nombre s'élève à 2203 ce qui représente un échantillonnage important. Les réponses au volet du questionnaire qui touche les connaissances, les attitudes et les comportements en matière de dopage des sportifs constituent une banque d'informations précieuses pouvant permettre l'orientation des messages et outils de sensibilisation destinés à cette clientèle.

Les objectifs et orientations pourront être revus lors des discussions qui suivront avec les représentants de l'AMA.

#### Poursuivre la création de dispositifs nationaux de lutte contre le dopage

L'objectif est que chaque pays membre possède une structure de lutte contre le dopage. Sur les 13 pays identifiés initialement, 7 sont en voie de se doter d'une structure nationale antidopage.

Cet objectif n'est pas atteint, mais le résultat ne fait pas état des efforts déployés par le S-G de la CONFEJES pour offrir des occasions de formation ainsi qu'un soutien financier aux pays désirant mettre en place des dispositifs nationaux de lutte contre le dopage. Une activité de formation a été offerte à Brazzaville en février 2007. Elle réunissait des participants de deux zones : Afrique Centrale et Grand Lacs, Océan Indien. 10 pays (13 participants) ont été représentés à cette formation : Burundi (1), Cameroun (1), Centrafrique (1), Djibouti (1), Gabon (1), RDC (1), Rwanda (1), Seychelles (1), Tchad (1), Congo (4). Une autre formation sera bientôt offerte en Roumanie.

M. Alaoui a relevé le fait que, pour être éligibles à ces services, les pays doivent aussi démontrer leur engagement en payant leur cotisation annuelle à la CONFEJES. Il est aussi à noter que la signature de la Convention internationale contre le dopage de l'UNESCO deviendra aussi un critère d'éligibilité suite à la signature de la Convention avec l'AMA.

Le S-G de la CONFEJES rédigera un document identifiant les critères d'éligibilité des pays pour le soutien technique et financier à la mise en place de leur structure nationale antidopage. Les membres de la Commission seront consultés sur ce projet.

Les objectifs et orientations pourront être revus lors des discussions qui suivront avec les représentants de l'AMA en considération notamment de la mise en place récente des Organismes régionaux antidopage (ORAD) dans différentes régions de l'Afrique.

#### Prévention, éducation et information

Les objectifs consistent à mettre des outils à la disposition des pays membres et d'assurer une visibilité à l'occasion d'événements ciblés.

Le S-G de la CONFEJES a déjà expédié une lettre à chaque ministre pour les informer des outils mis à leur disposition et leur demander qu'ils déposent un plan de diffusion de ces outils dans leur pays. À prime abord, les membres de la Commission considèrent important de rééditer le dépliant réalisé il y a quelques années pour le rendre disponible aux pays membres.

Les objectifs et orientations pourront être revus lors des discussions qui suivront avec les représentants de l'AMA en considération notamment du développement, par cet organisme, de nouveaux outils permettant d'adapter l'éducation à l'éthique et à l'antidopage aux particularités des différents pays.

#### Formation

L'objectif visé est que, d'ici 2007, chaque pays disposera d'au moins un chef de poste antidopage, de 2 agents préleveurs et de 6 escortes. Il est aussi prévu de former au moins deux responsables nationaux antidopage pour chaque nouveau pays qui s'engage dans la mise en place d'un Comité national antidopage.

Comme indiqué à l'item Création de dispositifs nationaux antidopage le S-G a favorisé l'organisation de deux activités de formation de responsables antidopage (Congo et Roumanie).

L'objectif de formation des ACD pourra se poursuivre dans le cadre de la collaboration avec l'AMA qui met à contribution ses ORAD. À cet égard, la Commission recommande l'utilisation des services du CCES.

#### Contrôles

L'objectif est de favoriser l'utilisation des officiers formés localement pour les contrôles antidopage de compétitions internationales sous l'égide des fédérations internationales (FI) dans leur pays, ou pour les contrôles antidopage hors compétitions sous l'égide des FI et de l'AMA.

Il est souligné l'importance du respect des structures en place, notamment les fédérations sportives, les ONAD et les ORAD, qui sont responsables de déterminer les athlètes et les compétitions visés par les contrôles. D'autre part, il importe de connaître les ressources déjà formées pour procéder aux contrôles antidopage. Pour permettre de créer un répertoire de ces ressources, les membres recommandent les actions suivantes :

- l'envoi, par le S-G de la CONFEJES, d'une lettre aux ministères ainsi qu'aux organismes qui ont formé des agents de contrôle antidopage leur demandant d'identifier ces agents. Ceci dans le but de créer un répertoire de ces ressources ;
- suite à la production de ce répertoire, l'envoi par le S-G aux ministères des sports et de l'éducation ;
- l'organisation d'activités de formation de concert avec l'AMA.

Cette démarche sera aussi discutée avec les représentants de l'AMA.

#### Représenter la CONFEJES, développer et entretenir des partenariats

L'objectif est de favoriser l'établissement de liens avec des partenaires et la réalisation d'actions communes en matière de recherche, de prévention, d'éducation, d'information, de formation et de contrôles antidopage.

La première partie de cet objectif a été rencontrée par la signature de la Convention avec l'AMA. À venir sont les actions communes qui seront déterminées lors des discussions avec les représentants de l'AMA.

#### Favoriser la création d'un laboratoire antidopage à Abidjan

L'objectif consiste à appuyer le Pr Roux dans ses démarches pour la création d'un laboratoire antidopage accrédité à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Le Pr Roux a fait rapport des nombreuses démarches entreprises pour favoriser la création d'un laboratoire antidopage à Abidjan et des nombreux appuis qu'il a obtenus pour soutenir ce projet, notamment de la CONFEJES. À l'occasion d'une réunion précédente de la Commission, il avait fait la présentation des plans réalisés par l'architecte mandaté pour ce projet. Pour la réalisation finale de ce projet, il reste à recueillir les fonds nécessaires, et des négociations sont en cours notamment avec différentes instances gouvernementales et le milieu privé, dont les assureurs.

## **7- RAPPORT DES ACTIVITÉS 2007 DES MEMBRES DE LA COMMISSION**

Président de séance : Dr Medaghri

La réunion a lieu dans les bureaux de l'AMA.

Le Dr Toure fait part des activités au Tchad. Il a été nommé président par décret, a travaillé à la mise en place de l'ONAD et représenté son pays au sein de l'ORAD.

Des échanges ont lieu relativement à la composition des comités nationaux en regard des standards proposés par l'AMA et par la CONFEJES. Il est recommandé que le S-G de la CONFEJES adresse une lettre aux pays membres pour leur rappeler la pertinence de respecter la composition qui leur a déjà été suggérée de manière à harmoniser les pratiques de chaque pays.

Le Dr Coulibaly rapporte que son ONAD, en place depuis 2003, a tenu plusieurs activités dont le Séminaire de l'AMA qui a permis la formation de 2 agents de contrôle antidopage (ACD), 6 éducateurs physiques en plus de dirigeants sportifs et de représentants des médias. Il a aussi participé aux travaux au sein de son ORAD.

Le Pr Roux fait part des actions réalisées par son ONAD dont la participation à la Journée olympique en Côte d'Ivoire, le projet de laboratoire antidopage à Abidjan et la représentation au sein de l'ORAD. Il indique la pertinence pour la CONFEJES de publier de nouveaux dépliants pour mettre à la disposition des ONAD. Il relève aussi le problème de paiement de la cotisation de son pays à la CONFEJES qui empêche des représentants de son pays de participer au prochain événement de formation des responsables de programme de contrôle du dopage.

Le Dr Medaghri parle des actions réalisées dans son pays notamment une activité de formation des éducateurs physiques tenue par l'AMA. Il s'est assuré de la réalisation de l'enquête nationale sur les plantes et les questionnaires seront bientôt retournés à la CONFEJES. Son pays participera bientôt au sein de l'ORAD du nord de l'Afrique (Tunisie, Maroc, Lybie, Algérie).

## **8- PRÉSENTATION DU CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT**

Président de séance : M. Alaoui

Mme Sonia Dan-Thanh Tran et M. Tony Fiorentino du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) font une présentation des activités nationales et internationales dans le cadre de la Politique canadienne contre le dopage dans le sport.

Mme Dan-Thanh Tran traite des grandes lignes du programme de contrôle du dopage par l'équipe de 15 personnes du CCES. Le programme comprend notamment l'organisation d'environ 3000 tests s'adressant principalement aux athlètes canadiens répartis dans 5 niveaux, le programme de localisation de 800 athlètes identifiés et les outils mis à leur disposition. Le CCES s'occupe aussi des tests que peuvenui demander d'autres organisations comme l'AMA et des fédérations internationales. Mme Dan-Thanh Tran a entretenu les membres de la Commission sur le projet du CCES de programmes de tests sanguins et de recrutement et de formation des agents de contrôle antidopage (64 ACD certifiés et 29 en formation).

M. Fiorentino informe les membres de la Commission sur les types de services qui sont offerts aux différentes clientèles dont les organisations de compétitions majeures et les athlètes. Le CCES est engagé notamment dans le programme de contrôle des prochains Jeux Olympiques de Vancouver ; il a aussi réalisé des ententes avec des compétitions majeures en escrime, hockey sur glace féminin et judo. En ce qui regarde les services aux athlètes, M. Fiorentino a discuté du Programme des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

ainsi que des services de renseignements (courriels, téléphone sans frais, banque d'information sur les substances (BIS), livret de classification des substances, ..).

## **9- ÉDUCATION-INFORMATION-FORMATION**

Président de séance : Dr Julien

Mme Léa Cléret et M. David Julien de l'AMA font la présentation des trois mallettes que leur organisme a développées pour soutenir le développement de la lutte antidopage. Ces mallettes visent respectivement les trois intervenants suivants : les agents de programme antidopage, les enseignants et les entraîneurs. Un CD-Rom contenant les documents de ces trois programmes est remis aux membres de la Commission.

## **10- PROJET SUR L'UTILISATION DES PLANTES EN MÉDECINE TRADITIONNELLE**

Le Dr Coulibaly est désigné président de la réunion.

Suite aux recommandations de la Commission, les documents ont été modifiés pour les enquêtes 2007 soit le questionnaire, la méthodologie et le guide de l'enquêteur.

M. Alaoui fait part des échanges qu'il a entretenus avec plusieurs pays pour solliciter leur participation au projet. Sur 11 pays identifiés lors de la dernière réunion de la Commission, 4 ont réalisé leur enquête (Burundi, Maroc, Tchad et Tunisie). Le Dr Medaghri acheminera bientôt les questionnaires complétés à la CONFEJES. Des enquêtes débiteront sous peu dans les pays suivants : Bénin, Cameroun, Rwanda et Seychelles.

M. Benoît Tremblay du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec vient faire la présentation des résultats obtenus par les enquêtes nationales du Burundi, du Tchad et de la Tunisie (936 répondants). Il a de plus ajouté, lorsque possible, les résultats des enquêtes de 2006 du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Mali (1267 répondants).

De façon générale, les résultats indiquent que moins de sportifs ont répondu avoir utilisé des substances comparativement aux données de 2006. Ceci est dû principalement au fait que des questions ont été changées depuis 2006 de façon à se concentrer principalement sur les plantes traditionnelles en excluant les produits dopants connus.

Les aspects suivants sont aussi relevés :

- il est difficile de s'assurer de l'application stricte de la méthodologie lorsque la CONFEJES traite avec un intervenant d'un pays ;
- les sportifs ont certaines réserves à indiquer les produits qu'ils utilisent. D'autres façons de s'enquérir des plantes utilisées pourraient être envisagées.



La forme présente des enquêtes permet de recueillir des données de deux natures : d'abord sur les plantes, puis sur les connaissances, attitudes et comportements des sportifs.

## **11- EXPOSÉ SUR LA MODIFICATION DU CODE MONDIAL ANTIDOPAGE**

M. Emiliano Simonelli de l'AMA vient faire un exposé sur les modifications qui ont été récemment apportées au Code mondial antidopage. Des échanges suivent.

## **12- PERSPECTIVES DE COOPÉRATION ENTRE LA CONFEJES ET L'AMA**

Président de séance : M. David Julien de l'AMA

La réunion se poursuit en présence de Mm Rob Koehler et Tom May de l'AMA.

Un point d'information est offert sur le Code mondial antidopage, les standards et les documents de bonnes pratiques qui en découlent. Des précisions sont aussi apportées en regard des responsabilités des pays de former une ONAD (acceptation du Code et de ses standards, règles en conformité avec le Code, ..) qui fonctionne individuellement ou au sein d'une ORAD. Des précisions sont aussi émises en regard des responsabilités des ORAD (AUT, formation des ACD, contrôles et gestion des résultats, programmes d'éducation). Il y a présentement 5 ORAD en Afrique qui regroupent 39 pays dont 22 sont francophones et membres de la CONFEJES.

Mm Rob Koehler et Alaoui entretiennent l'assemblée sur les possibilités de collaboration entre l'AMA et la CONFEJES pour l'avancement de l'antidopage en Afrique.

Le financement des activités des bureaux des ORAD est un problème qui a été soulevé. Dans le cas des ORAD regroupant des pays anglophones, le Commonwealth aide au financement en partie avec le Comité international olympique. On se questionne sur la possibilité pour la CONFEJES de faire de même pour les ORAD regroupant ses membres. On évoque aussi le Fonds de contribution volontaire de l'UNESCO qui pourrait soutenir des projets auprès de pays signataires de la Convention internationale contre le dopage.

Se dégage ce qui suit :

La CONFEJES pourrait apporter une contribution financière à l'AMA pour son soutien aux ORAD de l'espace francophone. La CONFEJES propose un montant de 20 millions de francs CFA (\$ 45000 canadiens) qui reste à être accepté par le Conférence des ministres de la CONFEJES. De son côté, l'AMA ira chercher des appuis, notamment avec le CIO, pour doubler la contribution de la CONFEJES. Cette enveloppe budgétaire permettra de soutenir le fonctionnement et le développement des programmes des ORAD. La contribution de la CONFEJES à chaque ORAD tiendra compte de différents aspects à déterminer comme le nombre de pays membres de la CONFEJES dans une zone et les frais fixes d'administration.

L'AMA et la CONFEJES développeront un amendement à cet égard dans la Convention qu'elles ont signée et définiront les liens de communication à entretenir avec les ORAD et les pays. Un communiqué de presse pourra être émis une fois que le tout sera complété.

L'AMA invitera aussi la CONFEJES à participer aux réunions des ORAD en Afrique.

La CONFEJES invitera l'AMA à déléguer un représentant pour participer aux réunions de la Commission. M. Koehler se dit heureux de cette collaboration qui permettra d'être en contact avec des représentants, idéalement, de chaque ORAD et de recueillir des points de vue et suggestions permettant d'améliorer la lutte antidopage au sein de la Francophonie.

L'AMA et la CONFEJES détermineront un lien de communication qui permettra d'informer les membres de la Commission des faits importants en matière d'antidopage.

### **13- PERSPECTIVES DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Président de séance : Pr Roux

#### **Rôle attendu de chacun des membres**

Révision du contenu du dépliant	Tous les membres
Production du dépliant	CONFEJES
Consultation des membres pour les critères de soutien aux ORAD	M. David Julien
Émission d'un communiqué de presse	AMA
Déterminer un lien de communication qui permettra d'informer les membres de la Commission des faits importants en matière d'antidopage	AMA-CONFEJES
Poursuite des contacts en vue de réaliser d'autres enquêtes nationales	CONFEJES
Collecte des données des enquêtes nationales	CONFEJES
Analyse des données et envoi aux membres de la Commission	M. Buist
Envoi de la liste des plantes identifiées dans les questionnaires à chacun des pays concernés	M. Buist et CONFEJES
Tri des plantes identifiées avec des spécialistes de leur pays respectif et envoi des résultats à Dr Jean-Marc Julien (au plus tard le 30 avril 2008)	
Membres de la Commission et responsables des enquêtes nationales	
Information sur les plantes identifiées	Dr J-Marc Julien

Les membres de la Commission s'inquiètent de l'absence du Dr Gérard Requin. Les membres chargent Dr Julien de communiquer avec lui pour s'enquérir de sa disponibilité pour la réalisation des actions où il pourrait apporter son expertise.

Les membres de la Commission s'inquiètent aussi de l'absence du Dr Adolphe Ludger Tchikounzi qui a coupé les contacts avec la Commission depuis la dernière réunion à Madagascar.

#### **Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion devrait avoir lieu dans le dernier trimestre de 2008. Le lieu de la réunion sera déterminé par le S-G de la CONFEJES.

#### **14- DIVERS**

Président de séance : Dr Medaghri

Le Dr Julien transmet des informations sur les points suivants :

- un vaste programme d'éducation au dopage sera bientôt mis de l'avant en France ;
- la France présidera bientôt l'Union européenne (juillet 2008) ;
- Mme Sophie Chaillet quitte le ministère des sports. Son remplaçant devrait être en service en mars 2008.

Le Dr Coulibaly informe les membres de sa nomination à titre de membre africain au sein du Comité Éducation de l'AMA.

#### **15- RECOMMANDATIONS**

Les membres de la Commission émettent les recommandations suivantes :

- Que le Secrétariat Général de la CONFEJES adresse des lettres aux pays membres pour les informer de la signature de la Convention avec l'AMA et pour les encourager à ratifier la Convention internationale contre le dopage de l'UNESCO ;
- Que la CONFEJES informe le ministre des sports du Mali de la nomination du Dr Coulibaly au sein du Comité Éducation de l'AMA et le félicite ;
- Que la CONFEJES remette un arrêté officiel de nomination des membres de la Commission consultative de lutte contre le dopage en Francophonie.

#### **16- MOTION DE REMERCIEMENTS :**

Les membres de la Commission émettent leurs remerciements à l'endroit :

- du gouvernement canadien pour l'accueil dont ils ont été l'objet ;
- du gouvernement québécois pour l'accueil dont ils ont été l'objet ;
- de l'AMA pour son accueil dans ses locaux ainsi que pour le début d'une collaboration significative dans l'espace francophone ;
- du Dr Coulibaly pour sa nomination au sein du Comité Éducation de l'AMA ;
- de M. Benoît Tremblay du Québec pour le travail effectué pour l'analyse des données des enquêtes nationales ;
- de Mme Sonia Dan-Thanh Tran et M. Tony Fiorentino du CCES pour leur apport apprécié à la réunion de la Commission ;
- de Mme Sophie CHAILLET de la France pour sa contribution aux travaux de la Commission et pour la féliciter de sa récente promotion ;
- de Mlle Françoise ROBERTINE SARR, de la CONFEJES pour le travail effectué pour la saisie des données de l'enquête ;
- M. Brahim ALAOUI, Directeur des Sports à la CONFEJES, qui en est à sa dernière participation à une réunion de la Commission, pour l'excellence dont il a fait preuve dans l'organisation et l'encadrement des réunions de cette commission, ainsi que dans le suivi de ses projets.

## ANNEXES

Convention entre la CONFEJES et l'AMA

Résultats préliminaires de l'étude sur l'utilisation des plantes et autres substances par les sportifs (déc. 2007)